

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4816>



2014-2015

TOUS EN GREVE LE 9 AVRIL !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: vendredi 3 avril 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Dans le cadre de la journée nationale de grève et de manifestations du jeudi 9 Avril , les personnels du 2nd degré ont toute leur place !



Tous en grève le 9 avril ! Rassemblement à Dijon à 14h30 Place de la Libération.



De nombreux établissements se sont mobilisés, les uns contre leur sortie de ZEP, les autres contre les DHG insuffisantes et les suppressions de postes.

L'administration est restée sourde à toutes les revendications. Les propositions faites et mesures prises par le Ministère visent à transformer profondément le 2nd degré et à imposer une politique éducative marquant le retour des nostalgiques de l'école fondamentale.

Cette situation découle de la politique générale d'austérité imposée à l'ensemble du monde du travail. C'est donc une riposte d'ensemble qui s'impose. C'est pourquoi la FSU et le SNES 21 vous appellent à participer massivement à la grève et aux manifestations interprofessionnelles public – privé du jeudi 9 avril.

RENTREE 2015 : pas d'amélioration en vue !

Les moyens attribués aux collèges et lycées sont insuffisants pour répondre à la fois à une montée des effectifs et aux besoins de l'éducation prioritaire (avec une carte trop limitée). Conséquence : à nouveau, **une hausse globale des effectifs des classes empêchant toute amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage.**

CIRCULAIRES ORS ET IMP : loin du compte !

Le décret IMP, bien que définissant nationalement un certain nombre de missions particulières, a rompu les équilibres de la loi d'orientation en reconnaissant les missions liées par des indemnités plutôt que par **des décharges de service que le SNES continue de revendiquer !**

Par ailleurs, au-delà des acquis obtenus par le SNES , certains points de cet ensemble réglementaire sont

inacceptables , parmi lesquels la possibilité d'imposer plus d'une heure supplémentaire en cas de pondération, la liste des missions "liées" incluant en particulier l'heure de vie de classe, le risque de création des hiérarchies intermédiaires avec les référents de cycle ou de niveau...

PROJET DE REFORME du COLLEGE : inacceptable !

Le projet de réforme du collège a été lancé par des propos de la Ministre, dévalorisant le collège et la communauté éducative et traduisant une vision idéologique surannée. Il risque de donner aux chefs d'établissement des possibilités accrues de faire pression sur les personnels grâce aux 20% d'autonomie, sonne le glas des langues anciennes, lamine les langues vivantes et régionales, globalise les enseignements artistiques et en 6e, ceux de sciences et de technologie, installe un accompagnement personnalisé calqué sur celui du lycée dont le bilan est un échec.

Ces mesures irrecevables empêchent le débat. Il y a pourtant urgence à disposer au collège d'espaces pour travailler autrement afin d'enrayer le creusement des inégalités. La réforme du collège ne se fera pas sans les personnels, auxquels il faut faire confiance et cesser des les enfermer dans des prescriptions.

9 AVRIL 2015 : SOYONS NOMBREUX EN GREVE ET DANS LA RUE POUR DIRE CE QUE NOUS VOULONS ET CE QUE NOUS REFUSONS POUR LE 2nd DEGRE

Voir le tract unitaire départemental FSU – FNEC-FO - CGT Educ'action ci-dessous

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

appel FNEC FSU CGT 21 grève du 9 avril

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré